

FORMATION ANTICHUTE CAP

Formation professionnelle continue, spécifique et obligatoire pour tous les travailleurs utilisant des équipements de protection individuelle antichute pour se sécuriser.

Objectif principal	Eviter les accidents professionnels liés à des chutes de hauteur lors du travail.
Concept de formation CAP 1-2-3	Notre système de formation antichute est construit sur 3 niveaux de compétences différents : CAP 1, CAP 2 et CAP 3. Il permet ainsi de transmettre des formations cohérentes et en adéquation avec les besoins du public cible. Les différents niveaux de compétences permettent aussi à l'employeur de placer ses ouvriers dans un contexte de travail qui correspond à leurs compétences. La sécurité en est alors grandement accrue. Les trois niveaux peuvent être fait à la suite, mais la réussite du niveau précédent est demandée pour pouvoir participer au niveau suivant.

FORMATION ANTICHUTE CAP 3

Public cible	Cette formation s'adresse aux chefs de chantiers/de projets, ingénieurs ou cadres d'entreprise en charge d'organisation et de sécurité. La planification du choix des points d'attache et d'ancrage ainsi que celle de la mise en œuvre de plusieurs systèmes de secours sont effectués par le participant. Ceci nécessite des connaissances théoriques et pratiques d'une large gamme d'EPIaC ainsi que des compétences techniques avancées.
Prérequis	Niveau CAP 2 (ou certificat similaire) réussi. Les personnes ayant obtenu leur certificat CAP 2 moins de 12 mois auparavant ont la possibilité de faire le cours niveau 3. De plus, les participants doivent disposer d'une forme physique et d'une aptitude psychologique suffisante pour travailler en hauteur.
Durée	1 jour / 8 heures de formation
Lieu de formation	Les formations se déroulent, soit dans vos locaux, soit dans le centre de formation d'Alkana à Saxon.
Horaire	8h-12h et 13h-17h
Nombre de participants	Nos groupes sont composés de 6 à 8 participants pour 2 formateurs au maximum.
Langue de formation	Français / Allemand Cependant nous adaptons notre cours et les évaluations pour les personnes n'ayant pas une maîtrise parfaite du français ou de l'allemand.
Equipement	Nous fournissons des EPIaC pour ces journées de formation, mais l'idéal serait que les participants possèdent leur propre équipement habituel (casque, baudrier, longe), dûment contrôlé et consigné.
Formateurs	Nos formateurs sont tous des spécialistes en travaux sur cordes, certifiés (IRATA - ASGM - ASRETC) et reconnus par la SUVA. Ils sont aussi au bénéfice de formations pédagogiques.
Responsable de formation	M. Gay-Crosier Benoît est reconnu comme « Formateur d'adultes » avec brevet fédéral FSEA, « Chargé de sécurité CFST » et certifié IRATA 3 (spécialiste travaux sur cordes).

Stratégie pédagogique / méthode	L'enseignement proposé repose sur des critères pédagogiques reconnus et est composé comme suit : enseignement frontal et en groupe, travail individuel et en sous-groupe, apports théoriques, mise en pratique, analyse de situations, observations, échanges, discussions et évaluations.
Objectifs spécifiques	<p>A la fin de la formation les participants sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaître la législation en matière de sécurité relative aux travaux en hauteur ainsi que les réglementations spécifiques à l'environnement de travail. ▶ Reconnaître les phénomènes dangereux liés aux travaux en hauteur sur l'emplacement de travail prévu. ▶ Planifier, prendre et faire prendre les mesures correctes pour éviter les dommages potentiels lors de travaux en hauteur de toutes sortes. ▶ Reconnaître et arrêter les situations de travail en hauteur non-maîtrisées ou hors du domaine de compétences des ouvriers. ▶ Utiliser, conseiller et entretenir correctement une large gamme d'EPIaC. ▶ Planifier et être capable d'effectuer plusieurs types d'évacuations d'urgence en prenant en compte les aspects de sécurité.
Compétences visées	Selon la fiche Alkana « compétences visées CAP 1-2-3 »
Evaluation	L'évaluation des participants est effectuée durant toute la formation. Elle se base sur les acquis théoriques, sur les travaux pratiques et sur les réponses données par les participants durant la formation. Une évaluation formative et sommative, basée sur les compétences visées, est réalisée en fin de module, sous forme écrite et pratique. Il est également proposé à chaque participant d'identifier les points traités et exercés qu'il va mettre en œuvre dans sa pratique.
Certificat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluations CAP 3 réussies : Certificat Antichute Pro / CAP niveau 3 ▶ Evaluations CAP 3 échouées : Attestation formation continue antichute (min. légal exigé)
Durée de validité	<p>2 ans</p> <p>Passé ce délai, le certificat peut être renouvelé en suivant une formation continue d'une journée et demi minimum.</p>
Cadre légale	Cette formation permet de répondre à différentes directives et ordonnances, soit LAA art. 82. 1-2-3 et art.112 ; OPA art. 5-6-8 ; OTConst art.15-17-18-19-28-35 ; directive de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST 337.13 et CFST 337.12.
Reconnaissance	Nos formations sont certifiées eduQua, elles sont conformes aux recommandations de la SUVA et répondent aux exigences légales mentionnées ci-dessus.
Rapport de formation	Un rapport de formation est établi en fin de formation, il est ensuite transmis à la direction de l'entreprise mandante.
Prix	Selon la fiche Alkana « Tarifs formations Alkana »
Règlement de formation	Selon la fiche Alkana « Règlement et conditions générales formation Alkana »